departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 16 février 2001

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal: le 26 janvier 2001

ORU: convention de prestations de services entre la Ville de Niort et l'OPAC

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 19 fevrier 2001

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés:

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010492001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Centre d'Etudes Urbaines ORU: convention de prestations de services entre la Ville de

Niort et l'OPAC

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort et l'Etat ont signé le 25 janvier 2001 une convention pour une Opération de Renouvellement Urbain située essentiellement sur les quartiers de la Tour Chabot-Gavacherie et du Clou-Bouchet. Celle-ci porte sur un montant d'environ 60 millions de francs mobilisables en trois ans.

L'un de ses axes essentiels concerne l'amélioration au quotidien de la qualité de vie des habitants (gestion urbaine de proximité) et une réflexion prospective sur l'habitat social très largement majoritaire dans ces quartiers (patrimoine, mixité).

Dans la volonté d'atteinte de ces objectifs, il est indispensable, au démarrage de l'opération, de se donner les moyens adéquats à cette mise en oeuvre ainsi que la convention le prévoit en son article 6.

A ce titre, dans un souci d'approche pragmatique, en lien étroit avec les problèmes des organismes HLM, il est apparu intéressant qu'une convention de prestations de services soit passée avec l'OPAC, bailleur unique de ces quartiers.

Cette convention porterait sur la mise à disposition, sur une durée d'un an, d'une personne, Monsieur Philippe VARENNES qui assurerait la mise en route et le pilotage de cette opération.

Cette prestation est évaluée à 200 000 F TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le projet de convention ci-joint, et autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget 2001 sur le chapitre 928 fonction 8241.

(Monsieur Claude PAGES, Président de l'OPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour